

Mamoudzou, le 18 septembre 2019

Monsieur le Vice-recteur

à

Monsieur le Directeur du centre
universitaire de Mayotte
Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement du second degré
Monsieur le Directeur du C.I.O.
Madame la Cheffe du SAIO
Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale du second
degré.

Division des Personnels
enseignants du second
degré – DPE2D
Gestion Collective

**OBJET : Etablissements d'enseignement français à l'Etranger – Recrutements et
détachements - rentrée scolaire 2020-2021.**

Réf. AEFE R2020./
DPE 2D/AB/ANBS/HF/2019

**Références : Note de service ministérielle n°2019-118 du 20 août 2019 MENJ-DGRH-
DFPPAI parue au Bulletin Officiel n°31 du 29 août 2019**

Affaire suivie par :
Hajamanana FROGET
Téléphone :
02.69.61.92.04
Télécopie :
02.69.61.93.06
Courriel :
hajamanana.froget
@ac-mayotte.fr

Site Internet :
<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :
BP 76
97 600 MAMOUDZOU

La note de service référencée ci-dessus précise les conditions dans lesquelles doivent être déposées et instruites les candidatures des personnels enseignants titulaires du second degré, d'éducation, et d'orientation à un poste dans un établissement du réseau de l'enseignement français à l'étranger et pouvant relever d'un opérateur tel que l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger(AEFE), de la Mission laïque française (MLF) , et de l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (Aflec) au titre de la rentrée scolaire 2020-2021.

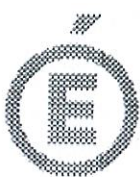
La liste des différents types de postes vacants ou susceptibles de l'être sera consultable sur le site du ministère de l'éducation nationale: <http://www.education.gouv.fr> , rubrique Concours, emplois et carrières/Personnels enseignants, et sur les sites des opérateurs suivants:

l'AEFE : <http://www.aefe.fr/>

la MLF : <http://recrutement.mlfmonde.org/>

l'AFLEC : <http://www.aflec.net/>

La campagne de recrutement se déroule à compter du 1^{er} septembre 2019, date des premières publications de postes jusqu'au 31 mars 2020. Les candidats sont donc invités à consulter régulièrement les sites internet concernés.



Dispositions générales

Peuvent candidater les personnels **titulaires** qui, au 1er septembre 2020, justifient :

- pour les personnels d'éducation et psy-EN, d'un **minimum de deux ans de services effectifs en tant que titulaire dans le corps** ; les personnels précédemment Cop-psy ou PE-psy conservent le bénéfice de leur ancienneté ;
- pour les enseignants du second degré, d'un **minimum de deux ans de services effectifs en tant que titulaire du second degré**.

Les personnels stagiaires ou en détachement dans le corps des personnels de direction ne peuvent pas faire l'objet d'un détachement à l'étranger. Tout personnel en disponibilité depuis sa date de titularisation ne peut être détaché. Les périodes de congé parental ne sont pas prises en compte dans la durée d'exercice exigée.

Je vous rappelle en tableau ci-dessous les principales dispositions relatives à la constitution et l'envoi des dossiers de candidature :

<p>Constitution et Transmission dossiers AEFE</p>	<p><u>Postes dans le réseau de l'AEFE :</u></p> <p>Le dossier de candidature est à saisir en ligne sur le site de l'AEFE http://www.aefe.fr et édité du 04 au 23 septembre 2019 inclus.</p> <p>Le dossier édité en un exemplaire est à signer, puis à remettre avec les pièces justificatives, en double exemplaire, au supérieur hiérarchique direct qui portera son avis au plus tard le 25 septembre 2019.</p> <p>Les personnels en disponibilité au moment du dépôt de leur dossier de candidature doivent transmettre celui-ci par l'intermédiaire du chef d'établissement ou du service de leur dernière affectation.</p> <p>Les supérieurs hiérarchiques directs transmettront les dossiers au vice-rectorat (DPE 2D) impérativement <u>AVANT le 27 septembre 2019</u>.</p>
<p>Constitution et Transmission dossiers Mlf et Aflec</p>	<p><u>Postes dans le réseau de la MLF ou de l'AFLEC :</u></p> <p>Les candidats saisiront leur dossier de candidature en ligne du 30 septembre au 30 novembre 2019, dans la rubrique « Recrutement » des sites de :</p> <ul style="list-style-type: none">- la MLF : http://recrutement.mlfmonde.org- l'AFLEC : http://www.aflec-fr.org <p>Le dossier est à éditer et à signer, puis à remettre avec les pièces justificatives au supérieur hiérarchique direct qui portera son avis au plus tard le 30 novembre 2019.</p> <p>Le supérieur hiérarchique direct transmettra les dossiers au vice-rectorat (DPE 2D à l'attention de Madame FROGET) impérativement <u>AVANT le 30 novembre 2019</u>.</p>



J'attire votre attention sur le respect des dates pour la réception des dossiers au **vice-rectorat (DPE 2D)**. Il est à noter que tout retard dans la transmission risque le rejet de leur candidature.

Je vous remercie par avance de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité de ces dispositions.

Gilles HALBOUT.

Le Vice recteur et par délégation
Le directeur des Ressources Humaines

Stéphane BAYIG